



Avis aux Etudiants Concernés par les Stages

- 1) Suite à l’affichage de la liste des encadrants, nous vous informons que la permutation entre deux encadrants ne peut s’effectuer qu’à travers une demande manuscrite au nom du directeur des stages déposée dans le service des stages (Madame Olfa Fourati), signée par l’étudiant concerné et par les deux encadrants, dans un délai qui ne dépasse pas le **16/01/2021**.
- 2) Les étudiants de la filière Licence Appliquée en Informatique de Gestion connaîtront prochainement leurs encadrants universitaires.
- 3) Pour suivre les actualités concernant vos stages, désormais, vous pouvez vous abonner à la page Facebook suivante : **Direction des Stages ISAAS**
- 4) Une formation à distance sera organisée prochainement pour vous expliquer toute la procédure des stages et surtout les fonctionnalités de la nouvelle application des stages acquise par l’ISAAS. Vous pourrez trouver le lien de la formation dans les prochains jours sur la page Facebook ci-dessus.